

*A l'attention des membres du
Conseil de la Communauté de
communes Buëch-Dévoluy*

À Veynes, le 27/01/2026.

Nos références : MRC/OM/LB/SC – D 40 / 2026

Objet : Avis de conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 02 février 2026 à 17h30
Salle Maison de Pays
05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire ;
- Approbation des procès-verbaux des conseils communautaires du 24 novembre 2025 et du 08 décembre 2025.

Marchés publics

- Avenant n°1 au lot n°1 du marché de réalisation de l'aire de covoiturage de Montmaur
- Avenant n°1 au lot n°2 du marché de réalisation de l'aire de covoiturage de Montmaur

Finances :

- Détermination du montant du reversement aux communes de la fraction de la taxe sur l'exploitation d'infrastructures de transport longue distance allouée au bloc communal.
- Opérations d'investissement, autorisation de mandatement dans la limite de ¼ des crédits ouverts en 2025 jusqu'à l'adoption des budgets
- Notification des attributions de compensation provisoires 2026

Ressources humaines :

- Règlement intérieur à destination des agents

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy
Vèretière 7, rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr www.ccbuechdevoluy.fr

Tourisme/culture :

- Délégation de Service Public gîtes forestiers : modification des prix de location
- Céüse : fermeture du domaine skiable pour l'hiver 2025-2026
- Avenant à la convention avec l'association du Pas de l'Oiseau

Energies renouvelables :

- Signature de deux conventions avec la SEM HAE : acte I (accord de partenariat) et II (accord de confidentialité)

GEMAPI

- Avis de l'EPCI sur la demande d'autorisation environnementale déposée par l'ASA des irrigants du Buëch relative à la sécurisation Eau ASA du Buëch, dossier n°B-250313-170647-897-006
- Avenant n°1 à la convention de délégation relative à la compétence « prévention des inondations » avec le CLEDA

Mobilité

- Adhésion à l'AUPA

Questions diverses

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES.